

CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SÉANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

À 20 h 30 dans la Salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville
90 avenue du Professeur-Émile-Sergent 78680 Épône

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du jeudi 16 février 2023,
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de compétence.
- Communication du Maire,

A) COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, VIE FAMILIALE, PETITE ENFANCE

1. Approbation du Plan Partenarial de Gestion de logement et d'information des Demandeurs (PPGD),
2. Convention de partenariat entre la Communauté d'Urbaine Grand Paris Seine & Oise pour la mise en place de compostage collectif à la résidence "les cytises",

B) COMMISSION ÉDUCATION JEUNESSE, ASSOCIATIONS, COMMUNICATION

1. Tarif pour la tenue d'un stand à l'occasion de la Coupe de France de VVT Trial, organisée du 12 au 14 mai 2023,
2. Participation financière de la commune aux frais de fonctionnement du Centre de Formation des Apprentis Interconsulaire de l'Eure (CFAIE) pour 2022-2023,
3. Subventions aux associations pour l'année 2023,
4. Renouvellement du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA) pour l'édition 2023 – 2024,
5. Signature d'une convention de partenariat tripartite entre la Commune, ORC VTT et l'association sportive de collège Benjamin Franklin,
6. Signature d'une convention de partenariat avec l'IFEP pour la mise en place d'actions de prévention en direction des jeunes de 11 à 25 ans,
7. Participation de la Commune à l'achat des cartes Imargin'R et OPTILE, pour l'année 2023/2024,

C) COMMISSION FINANCES, DÉVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITÉ, VIE ÉCONOMIQUE

1. Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2023 de la Communauté Urbaine GPS&O
2. Fixation des taux d'imposition 2023
3. Reprise anticipée des résultats 2022 au budget primitif 2023
4. Vote du budget primitif 2023
5. Taxe locale sur la publicité extérieure-tarifs 2024
6. Attribution de subventions aux établissements publics locaux au titre de l'exercice 2023
7. Pertes sur créances éteintes - effacement de dettes
8. Modification du bail de la boutique à l'essai

Fait à Épône, le 30 mars 2022

Monsieur Guy MULLER



(Signature)
Maire d'Épône
Conseiller Départemental des Yvelines,
Conseiller communautaire GPS&O